



Conseil économique et social

Distr. générale
27 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
 - a) Examen du programme : élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux;
 - b) Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle;
 - c) Comptabilité nationale;
 - d) Comptabilité économique et environnementale;
 - e) Statistiques de l'environnement;
 - f) Statistiques du commerce international;
 - g) Statistiques agricoles;
 - h) Programme de comparaison internationale;
 - i) Statistiques ventilées par sexe;
 - j) Statistiques de la criminalité;
 - k) Statistiques sanitaires;
 - l) Coordination des activités statistiques dans le système des Nations Unies;
 - m) Développement des statistiques régionales en Afrique.
4. Questions soumises pour information :
 - a) Statistiques démographiques;

* E/CN.3/2013/1.



- b) Statistiques de l'éducation;
 - c) Statistiques du travail;
 - d) Registres d'entreprises;
 - e) Statistiques des services;
 - f) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles;
 - g) Indicateurs du développement;
 - h) Statistique des sciences et de la technologie;
 - i) Statistiques du secteur informel;
 - j) Renforcement des capacités statistiques;
 - k) Statistiques des prix;
 - l) Statistiques économiques intégrées;
 - m) Classifications économiques et sociales internationales;
 - n) Coordination et intégration des programmes statistiques;
 - o) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées;
 - p) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-cinquième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-quatrième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et aux pratiques antérieures, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres un président, trois vice-présidents et un rapporteur (le Bureau).

Les membres du Bureau exercent, dans la mesure du possible, leurs fonctions pendant deux ans : ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarante-troisième session

(New York, 28 février–2 mars 2012)¹ et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2012/230. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux de la session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa quarante-quatrième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2013/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2013/L.1)

3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision

a) Examen du programme : élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux

La Commission sera saisie d'un rapport sur l'élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux, établi par le Bureau australien de statistique, d'après les réponses fournies par les bureaux nationaux de statistique à une enquête mondiale visant à évaluer les liens existant entre les données géospatiales et les statistiques, ainsi qu'entre le contexte actuel et les tendances futures. Le rapport décrit le degré d'intégration des données géospatiales et des statistiques dans divers pays. Il présente un examen et une analyse des besoins des usagers et explore les moyens d'améliorer la valeur et l'exploitabilité de statistiques officielles grâce au recours à des caractéristiques géospatiales. Il formule enfin des recommandations sur la façon de relier les données statistiques à des lieux, sur les plans national et international. La Commission est invitée à communiquer ses avis sur les moyens de relier des statistiques à des données géospatiales et notamment à décider d'un programme futur de travail dans ce domaine, sur la base des recommandations figurant dans l'examen du programme.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau australien de statistique sur l'élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux (E/CN.3/2013/2)

b) Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle

La Commission est saisie du rapport des Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, établi à la quarante-deuxième session de la Commission. Le rapport comprend un nouveau projet de préambule, les principales conclusions d'une enquête menée en 2012 sur l'application de ces principes, une feuille de route visant à les présenter au Conseil économique et social et des suggestions préliminaires sur la façon de les renforcer. La Commission est également saisie d'un document de travail comportant des conclusions détaillées de l'enquête sur l'application des Principes.

La Commission est priée d'amender le nouveau préambule et de l'adopter, d'évaluer les conclusions de l'enquête sur l'application des Principes présentées

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2012, Supplément n° 4* (E/2012/24), chap. I., sect. A, projet de décision.

dans le document principal et dans le document de travail, de formuler des observations sur la feuille de route et de fournir des directives sur la poursuite des travaux en matière de renforcement des Principes.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle (E/CN.3/2013/3)

c) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en place, aux échelons régional et mondial, du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et de statistiques économiques connexes. Le rapport décrit les activités et la suite donnée à la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, et fait le point sur l'achèvement et la publication de la traduction du Système 2008 dans les autres langues officielles de l'ONU. La Commission est priée de faire connaître ses vues et de fournir des directives sur les éléments du programme de travail du Groupe de travail.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariat sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2013/4)

d) Comptabilité économique et environnementale

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique et environnementale, qui évoque les progrès qu'il a accomplis dans son programme de travail, en mettant l'accent sur les activités liées à la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE). Le rapport rend compte de la stratégie d'exécution du cadre central du Système, qui sera présenté pour examen à la Commission, et évoque les efforts en cours visant à le promouvoir dans les enceintes internationales comme cadre statistique pour l'environnement et décrit ses liens avec l'économie. Le rapport présente également pour examen la comptabilité expérimentale des écosystèmes du Système ainsi que ses extensions et applications, qui sont soumises en tant que documents de travail. Il décrit les résultats du séminaire international sur l'établissement de liens entre les écosystèmes, les écoservices et l'activité économique et humaine. Il fait le point sur l'élaboration finale du système de comptabilité économique et environnementale pour l'énergie, qui est présentée pour adoption en tant que document de travail. La Commission est invitée à adopter la stratégie et à donner son opinion sur les travaux de la Commission.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale (E/CN.3/2013/5)

e) Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et de trois documents de travail reprenant les derniers chapitres du Cadre, un plan d'exécution (Plan général d'action) et une analyse détaillée des données obtenues au cours des consultations. Le rapport fournit des précisions sur un processus de révision qui a commencé en 2010, présente les conclusions de la consultation mondiale sur le Cadre, ainsi que les essais pilotes d'un ensemble de statistiques de base sur l'environnement, effectués dans 25 pays. Il fait le point sur les changements introduits dans le document final, sur la base des informations obtenues à la suite de ces deux exercices. Il donne une description détaillée du Cadre révisé, qui sert à organiser les statistiques de l'environnement à des fins multiples, et présente un plan général d'action en vue de l'activation du Cadre. La Commission est invitée à adopter le Cadre révisé et le Plan général d'action.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (E/CN.3/2013/6)

f) Statistiques du commerce international

Le rapport du Secrétaire général décrit les besoins actuels en matière de statistiques du commerce international, la valeur ajoutée du commerce, les chaînes mondiales de valeur et les corrélations économiques. Il évoque les nouvelles tendances sur le plan des statistiques du commerce international des marchandises, présente les statistiques du commerce international dans les services et les classifications correspondantes ainsi qu'une étude de faisabilité sur les objectifs futurs proposés en matière de statistiques du commerce international. Il décrit enfin de nouvelles initiatives consistant à relier les statistiques du commerce et les statistiques sur les entreprises, procède à des estimations du commerce en valeur ajoutée et rend compte des efforts déployés par nombre d'équipes de travail dans ce domaine. Le rapport conclut à la nécessité d'un cadre pour mesurer le commerce international et la mondialisation économique et propose l'élaboration d'un tel cadre. La Commission voudra peut-être donner son avis sur cette proposition.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international (E/CN.3/2013/7)

g) Statistiques agricoles

Conformément au mandat qui lui a été confié à sa quarante-troisième session, la Commission sera saisie du rapport du Comité d'orientation de la Stratégie mondiale, qui présentera les principales activités visant à l'exécuter, améliorant ainsi les statistiques agricoles et rurales. Il fait le point sur les progrès accomplis, comme suit :

- Création d'un bureau et d'organes directeurs mondiaux;
- Définition de modalités administratives s'agissant du Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques;

- Élaboration de mécanismes de suivi et d'évaluation;
- Lancement d'initiatives en vue de la mobilisation de ressources;
- Mise en place d'accords de partenariats avec des organisations régionales et des banques régionales de développement;
- Élaboration de plans d'action régionaux.

Le rapport présente en outre les premières références méthodologiques qui serviront de fondement à l'assistance technique et aux activités de formation en vue de renforcer les capacités des systèmes nationaux de statistiques agricoles.

La Commission est invitée à prendre note du rapport d'activité et à fournir de nouvelles directives au Comité d'orientation au sujet de l'exécution de la Stratégie mondiale.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'orientation sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales (E/CN.3/2013/8)

h) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie du rapport établi par la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (PCI) pour le compte de son Conseil d'administration, qui décrit le stade atteint dans l'exécution du cycle de 2011 et fournit des informations sur : i) la gouvernance, les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation menées en 2012; ii) le stade de participation des pays, le financement, l'évaluation des risques et le calendrier; iii) les progrès accomplis en matière d'application des prix du PCI et de mise en place d'activités de comptabilité nationale; iv) la politique d'accès aux données du PCI en 2011; et v) quelques réflexions sur l'avenir du PCI. La Commission souhaitera peut-être examiner les progrès réalisés dans l'exécution du cycle de 2011 et exprimer ses vues sur le plan de travail menant à la publication des résultats finals.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2013/9)

i) Statistiques ventilées par sexe

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe, qui décrit les récents travaux entrepris par la Division de statistique et le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe au titre de ce programme. Le rapport : i) fait la synthèse des résultats de l'examen mondial des programmes nationaux de statistiques ventilées par sexe; ii) présente de nouvelles directives pour la production de statistiques sur la violence sexiste et les travaux futurs en matière de statistiques ventilées par sexe; et iii) rend compte des principaux résultats du quatrième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe. Il fait aussi le point sur un ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes, établi par le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe. Le rapport décrit enfin le plan de travail et les stratégies

exécutées par la Division de statistique et le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe en vue de renforcer le programme mondial en la matière, y compris un nouveau projet relatif aux Faits et données concernant l'égalité des sexes (initiative EDGE), exécuté conjointement avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). La Commission est invitée à formuler des observations sur les travaux en cours s'agissant des statistiques ventilées par sexe, en vue de recenser des domaines prioritaires futurs.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2013/10)

j) Statistiques de la criminalité

La Commission sera saisie du rapport conjoint de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) qui présentera une feuille de route en vue d'améliorer les statistiques de la criminalité. Faisant fond sur le rapport présenté par l'Institut à la quarante-troisième session de la Commission de statistique de l'ONU, le rapport énonce les principaux obstacles à la collecte, la production et la diffusion de statistiques sur la criminalité aux échelons national et international et propose nombre d'activités à entreprendre de façon prioritaire, en vue de résoudre des problèmes de méthode tels que la quantification d'infractions difficilement mesurables (crime organisé et corruption), de renforcer les capacités de produire des statistiques de la criminalité, d'établir une coordination à l'échelle nationale et d'encourager la qualité et la disponibilité des données ainsi que l'analyse statistique liée à la criminalité, sur le plan international. Une attention particulière est accordée à l'élaboration à des fins statistiques d'une classification internationale de la criminalité et aux moyens de promouvoir les enquêtes sur les victimes. La Commission est priée de discuter de la feuille de route proposée et de fournir des directives sur sa mise en œuvre.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport conjoint de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur une feuille de route visant à améliorer les statistiques de la criminalité (E/CN.3/2013/11)

k) Statistiques sanitaires

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) relatif à ses activités en matière de statistiques sanitaires. Dans le rapport, l'OMS décrit ses travaux dans trois domaines : la surveillance des taux et des tendances en matière de santé; l'élaboration et la promotion de normes et d'outils permettant d'obtenir des données sur la santé; et le renforcement du suivi et des mesures prises au niveau national. La Commission est invitée à exprimer son opinion sur les activités en cours de l'Organisation mondiale de la Santé dans le domaine des statistiques sanitaires.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur ses activités en cours dans le domaine des statistiques sanitaires (E/CN.3/2013/12)

l) Coordination des activités statistiques dans le système des Nations Unies

La Commission sera saisie d'un rapport d'activité du groupe des Amis de la présidence sur la coordination des activités statistiques dans le système des Nations Unies. Il décrit la création du groupe et les premiers échanges sur les domaines prioritaires. Il fait aussi le point sur une réunion entre le président du groupe des Amis de la présidence et les chefs de services statistiques des organismes des Nations Unies et énonce un programme de travail pour le groupe afin de l'aider à conclure ses travaux. Un document de référence accompagnant le rapport donne une description détaillée du système statistique des Nations Unies et des mécanismes de coordination existants. La Commission est invitée à formuler des observations sur le programme de travail et à fournir des directives au groupe pour lui permettre d'achever sa tâche.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur la coordination des activités statistiques dans le système des Nations Unies (E/CN.3/2013/13)

m) Développement des statistiques régionales en Afrique

Le rapport fait le point sur les principaux domaines dans lesquels des statistiques peuvent être développées en Afrique, pour surmonter les obstacles au développement sur le continent. Les domaines recouvrent la gouvernance, les statistiques économiques, les statistiques environnementales, les recensements de la population et de l'habitation, l'enregistrement des actes d'état civil et les statistiques de l'état civil, les statistiques ventilées par sexe, le Programme de comparaison internationale pour l'Afrique, les indicateurs du développement, les statistiques sur les infrastructures, la gestion et la diffusion des données, la formation et les ressources humaines dans le domaine statistique, les statistiques pour la sécurité alimentaire et un développement agricole et rural durable. Il rappelle les obstacles au développement des statistiques et décrit le cadre institutionnel élaboré par les parties prenantes en Afrique en vue de les surmonter, au moyen d'un renforcement des capacités statistiques du continent. Le cadre comprend des structures de coordination, un dispositif, des stratégies propres au continent, des principes statistiques, des codes de conduite, ainsi que les initiatives prises par les pays et les organes sous-régionaux d'intégration. La Commission souhaitera peut-être formuler des observations sur les efforts visant à relancer le développement des statistiques des organisations et des pays africains.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur le développement de statistiques régionales en Afrique (E/CN.3/2013/14)

4. Questions soumises pour information

a) Statistiques démographiques

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques, qui fournit des données actualisées sur les progrès enregistrés par le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 et décrit les principaux obstacles à l'application du Programme dans son intégralité. Le rapport présente également les taux de réponse à des questions démographiques précises, qui ont été intégrés à l'*Annuaire démographique*, ces dernières années, reflétant ainsi les capacités nationales de recueillir, de traiter et de diffuser des statistiques démographiques. Le rapport présente enfin une version révisée des *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil*, soulignant les principales caractéristiques et les changements majeurs, et décrivant le processus de révision. Il soulignera également les principales activités visant à améliorer l'enregistrement des actes d'état civil et les statistiques de l'état civil dans diverses régions du monde. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques (E/CN.3/2013/15)

b) Statistiques de l'éducation

La Commission sera saisie du rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'éducation aux statistiques, qui fournit des données actualisées sur l'évolution récente en matière d'éducation aux statistiques dans le monde et notamment sur la mise en place de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) qui vient d'être adoptée et recense les progrès accomplis sur le plan de la révision de la classification type des domaines d'enseignement. Le rapport présente également des données relatives à une démarche régionale de collecte de données sur l'éducation, qui a été appliquée en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et dans les Caraïbes, et une démarche de collecte de données multisources à l'échelle mondiale, qui sera lancée en 2013. Il présente également les premiers résultats d'une nouvelle initiative mondiale, à savoir l'équipe spéciale sur les mesures standard de l'apprentissage, chargée d'évaluer les résultats en la matière. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (E/CN.3/2013/16)

c) Statistiques du travail

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les statistiques de l'emploi et d'un travail décent, qui fait la synthèse des progrès et de l'évolution récente en matière de statistiques du travail. Le rapport fait le point sur les activités menées pour promouvoir l'élaboration d'une méthode et appuyer les systèmes nationaux en vue de la production de statistiques de l'emploi et d'un travail décent. Le rapport décrit également les activités et le

programme de travail prévus en matière de statistiques du travail et notamment les préparatifs en vue de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, qui sera organisée par l'OIT, en octobre 2013. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation internationale du Travail sur les statistiques de l'emploi et d'un travail décent (E/CN.3/2013/17)

d) Registres d'entreprises

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises, qui fait la synthèse de l'évolution récente en la matière ainsi que des activités prévues par le Groupe. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises (E/CN.3/2013/18)

e) Statistiques des services

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, qui présente les progrès accomplis par le Groupe depuis la présentation de son dernier rapport à la Commission de statistique en 2010. Le Groupe a appliqué un cadre pour le développement de contenu en vue de définir des pratiques optimales en matière de collecte de statistiques sur les produits et les prix pour plus de 75 services définis dans la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, quatrième révision*. Les produits du travail et les résultats concrets sont affichés sur le site Web du Groupe (<http://www.voorburggroup.org/>). Le rapport comprend une liste détaillée des industries examinées et présente le cadre pour le développement de contenu, qui a orienté les efforts en cours. Les questions intersectorielles examinées ces dernières années par le groupe figurent dans des documents accessibles sur le site Web. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services (E/CN.3/2013/19)

f) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles, qui fait la synthèse de la première réunion du Groupe et présente des informations sur le mandat, le programme de travail et la nomenclature proposés, conformément à la demande formulée par la Commission à sa dernière session. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles (E/CN.3/2013/20)

g) Indicateurs du développement

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement permettant de suivre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui décrit les activités du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et de la Division de statistique dans les domaines suivants : examen des enseignements tirés du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; amélioration des méthodes de suivi des progrès accomplis sur le plan de la réalisation des objectifs; harmonisation des ensembles de données nationaux et internationaux; et renforcement des capacités statistiques. Il fait aussi le point sur les rapports d'étape décrivant les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs et évalue la disponibilité des données nécessaires aux indicateurs relatifs aux objectifs. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement permettant de suivre les objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.3/2013/21)

h) Statistiques des sciences et de la technologie

La Commission sera saisie d'un rapport conjoint de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation de coopération et de développement économiques décrivant leurs travaux sur les statistiques dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation. Le rapport rendra compte de l'évolution récente en matière d'évaluation des sciences, de la technologie et de l'innovation, en mettant particulièrement l'accent sur la révision des directives concernant l'évaluation de la recherche-développement, pour appuyer l'intégration de la capitalisation des dépenses dans ce secteur dans les comptabilités nationales et appliquer les concepts et les méthodes du *Manuel Frascati* à une échelle réellement mondiale. Le rapport rendra également compte des efforts visant à améliorer la comparabilité des statistiques de l'innovation en vue d'enquêtes portant sur l'innovation des entreprises. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les statistiques dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (E/CN.3/2013/22)

i) Statistiques du secteur informel

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, qui fait le point sur les activités et réunions récentes et présente les plans du Groupe. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (E/CN.3/2013/23)

j) Renforcement des capacités statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport qui fait la synthèse de la coopération technique et de diverses formes d'activités d'amélioration des capacités de la Division de statistique entreprises pour appuyer le renforcement des capacités statistiques nationales. Le rapport décrit l'exécution globale du programme de la Division en fonction de domaines statistiques précis, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il fournit en outre des détails sur les progrès accomplis sur le plan des projets pluriannuels organisés et exécutés par la Division. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

La Commission sera également saisie d'un rapport établi par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), qui rend compte de l'action visant à promouvoir l'utilisation de meilleures statistiques et à renforcer les capacités statistiques en tant que pilier d'un environnement propice au développement. Il rend compte des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Busan pour la statistique et fait état de problèmes nouveaux de nature à influencer les systèmes statistiques tels que les projets de métadonnées et de données publiques. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2013/24)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2013/25)

k) Statistiques des prix

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, qui fait le point sur l'évolution et les activités récentes et présente les plans du Groupe de travail. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (E/CN.3/2012/26)

l) Statistiques économiques intégrées

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées, qui évoque l'achèvement et la publication des *Guidelines on Integrated Economic Statistics (Directives concernant les statistiques économiques intégrées)*. Le rapport rend compte de la conclusion des travaux des Amis de la présidence consistant à élaborer des directives pratiques relatives à une démarche intégrée aux statistiques économiques. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées (E/CN.3/2013/27)

m) Classifications économiques et sociales internationales

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales, qui fournit des données actualisées sur les mesures d'élaboration et d'application de classifications statistiques internationales dans divers domaines. Il présente notamment à la Commission les résultats des travaux de la mise à jour de la Classification centrale de produits. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/2013/28)

n) Coordination et intégration des programmes statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport faisant la synthèse des principales conclusions des dix-neuvième et vingtième sessions du Comité de coordination des activités de statistique, qui se sont tenues à New York le 27 février 2012 et à Francfort, du 17 au 19 septembre 2012, respectivement. La Commission voudra peut-être tenir compte des vues exprimées par la Commission lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2013/29)

o) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées

La Commission sera saisie du rapport d'activité des organisations qui sont à l'origine de l'Échange de données et de métadonnées statistiques. Le rapport fait état de l'évolution récente et des activités prévues dans le cadre de l'initiative. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité des organisations qui sont à l'origine de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (E/CN.3/2013/30)

p) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission à la demande du Conseil économique et social, dans sa résolution 1999/51, en vue d'assurer une meilleure interaction entre la Commission et le Conseil. La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général comprenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil ou d'autres commissions techniques, qui concernent les travaux de la Commission de statistique. Le rapport contient également une description des mesures prises jusqu'à présent et de celles qu'il est suggéré de prendre à l'avenir. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique (E/CN.3/2013/31)

5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique concernant les activités en cours, les plans et les priorités.

6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-cinquième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-cinquième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes de référence. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2013-2016. La Commission est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-cinquième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session de la Commission (E/CN.3/2013/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission (E/CN.3/2013/32).

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-quatrième session

La Commission voudra peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa quarante-quatrième session, qui sera ensuite présenté au Conseil.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-quatrième session
(E/CN.3/2013/L. __)
